

Association " INTER AIDE "

44, rue de la Paroisse

78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

Association « INTER AIDE »

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- *Le contrôle des comptes annuels de l'association « INTER AIDE » tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *La justification de nos appréciations,*
- *Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lille, le 29 mars 2014

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE

BILAN
au 31 DÉCEMBRE 2013
en Euros

ACTIF	2013		2012	PASSIF	2013		2012
<u>I - ACTIF IMMOBILISE</u>				<u>I - FONDS ASSOCIATIFS</u>			
IMMO. INCORPORELLES		1 794,00		RÉSERVES		886 199,15	908 773,79
- Logiciels	2 643,95			- Réserves	453 767,12		
Amortissements	-849,95			- Fonds pr lancnt nouvxs programmes	403 573,43		
IMMO. CORPORELLES		0,00		- Fonds pr renouvellement des immo.	28 858,60		
- Matériel de Bureau	35 506,17			EXCEDENT de GESTION		11 680,09	7 425,36
Amortissements	35 506,17			Sous-Total		897 879,24	916 199,15
IMMO. FINANCIERES		8 906,81	8 901,38				
- Dépôt loyer	8 906,81						
TOTAL I		10 700,81	8 901,38	TOTAL I		897 879,24	916 199,15
<u>II - ACTIF CIRCULANT</u>				<u>II - DETTES</u>			
CREANCES sur les PROGRAMMES		1 218 367,07	1 345 439,10	FONDS DEBIES aux PROGRAMMES		2 099 336,08	1 655 909,96
AUTRES CRÉANCES		49 308,70	83 539,52	DETTES FISCALES & SOCIALES		271 707,53	249 250,41
- Essor	230,60			- Frais dus au personnel	22 759,24		
- Initiative Développement	440,00			- Provision congés payés	54 250,82		
- Asie Tana - Inter Aide	16 790,46			- Organismes sociaux	155 639,72		
- Débiteurs divers	31 847,64			- État	38 914,27		
DISPONIBILITÉS		2 013 501,50	1 405 542,40	- Créiteurs divers	143,48		
- Valeurs mobilières de placement	811 326,94			AUTRES DETTES		28 530,42	27 837,72
- Compte sur livret S.G & livret A	1 194 102,28			- Charges à payer	28 530,42		
- Sté Générale	7 692,72						
- Caisse Euros	227,08						
- Caisses devises	152,48						
TOTAL II		3 281 177,27	2 834 521,02	TOTAL II		2 399 574,03	1 932 998,09
COMPTES DE RÉGULARISATION		5 575,19	5 774,84	COMPTES DE RÉGULARISATION		0,00	
- Charges constatées d'avance	5 575,19						
TOTAL GÉNÉRAL		3 297 453,27	2 849 197,24	TOTAL GÉNÉRAL		3 297 453,27	2 849 197,24



COMpte DE "RESULTAT"

au 31 Décembre 2013

en Euros

POSTES	Renvois (a)	%	2013	2012
RESSOURCES AFFECTES AUX PROGRAMMES				
Financements programmes reçus sur l'exercice	(1)		6 971 007,88	7 342 798,71
Produits financiers affectés aux programmes	(1)		372 000,00	260 000,00
Financements à recevoir sur dépenses effectuées	(2)		1 218 367,07	1 345 439,10
Financement des dépenses engagées sur exercices antérieurs	(3)		-1 345 439,10	-1 150 980,63
Engagements à réaliser sur subventions reçues	(2)		-2 099 336,08	-1 655 909,96
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	(3)		1 655 909,96	1 371 192,83
Total Ressources affectées aux programmes (A)			6 772 509,73	7 512 540,05
CHARGES AFFECTEES AUX PROGRAMMES				
Dép. programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus	(4)		4 798 469,00	5 520 719,76
Impôts et taxes sur personnel salarié expatrié (responsables de programmes)	(5)		12 145,65	10 462,44
Salaires du personnel salarié expatrié (responsables de programmes)	(5)		361 599,60	413 588,90
Indemnités et charges du personnel sous contrat de volontaire	(5)		334 977,77	273 542,53
Charges sociales sur salaires du personnel salarié expatrié (resp.de prog.)	(5)		124 275,34	128 100,77
Total Charges directement imputées aux programmes		83,15%	5 631 467,36	6 346 414,40
Achats	(6)		12 139,09	10 714,08
Services extérieurs	(6)		44 023,77	54 597,54
Autres services extérieurs	(6)		36 785,67	58 997,82
Impôts et taxes s/salaires du person. salarié siège et encadrants (chefs de secteurs)	(7)		62 875,46	58 370,85
Salaires du personnel salarié au siège et encadrants	(7)		674 925,47	713 481,28
Charges sociales sur salaires du personnel salarié au siège et encadrants	(7)		310 282,15	269 905,13
Dotations aux amortissements	(6)			4,62
Total Charges de fonctionnement affectées aux programmes (B) (C)		16,85%	1 141 031,61	1 166 071,32
Charges financières affectées aux programmes	(6)	0,00%	10,76	54,33
Total des Charges affectées aux programmes (A)	(8)	100%	6 772 509,73	7 512 540,05
SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES			0,00	0,00
Cotisations des membres			230,00	240,00
Ressources non affectées				
Produits financiers			17 158,12	17 998,53
Reprise provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement			518,97	1 922,80
RESSOURCES HORS PROGRAMMES			17 907,09	20 161,33
Impôt sur produits financiers			6 227,00	2 217,00
CHARGES HORS PROGRAMMES			6 227,00	2 217,00
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement				518,97
Abandon de créance à Asie Tana - Inter Aide				10 000,00
EXCÉDENT NET DE GESTION			11 680,09	7 425,36

(a) Renvois figurant sur le tableau "2.1.3 - Répartition ressources et charges programmes 2013" dans l'annexe des comptes

(A) Hors financements, ressources et charges locales.

(B) En tenant compte des dépenses faites sur apports locaux (€ 1 464 997), le pourcentage des frais de structure s'établit en fait à 12,63%. 59, Boulevard Vauban

(C) Cette somme englobe € 123 382,33 de coûts directs des chefs de secteurs sur les programmes.



ASSOCIATION INTER AIDE

ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

L'annexe des comptes comprend 3 parties :

- Règles et méthodes comptables ;
- Compléments d'informations relatives au bilan et au compte de "résultat" ;
- Autres informations.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 et 99.03 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.1 - Changement de méthode

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2 – Présentation du compte de "résultat"

La présentation du compte de "résultat" est adaptée à l'activité de l'association. Afin de rendre plus lisible les flux de l'exercice, cette présentation distingue notamment les opérations affectées aux programmes de celles qui le sont indirectement.

Depuis 1999, la présentation du compte de "résultat" a été modifiée pour faire apparaître dans ce compte les flux générés par l'activité de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes qui étaient habituellement présentés en annexe.

Ce compte comprend donc en haut de tableau le titre « **Ressources affectées aux programmes** », puis le titre « **Charges affectées aux programmes** », qui donnent un « **Solde Activité Programmes** » qui doit être nul et en bas de tableau les produits financiers et les charges financières donnant un solde financier qui constitue l'excédent de gestion.

- Le titre « **Ressources Affectées aux Programmes** » comprend les financements et produits financiers reçus sur l'exercice, augmentés de ceux à recevoir pour couvrir des charges de l'exercice, diminués de ceux reçus pour couvrir des charges de l'exercice précédent et de ceux qui n'ont pas encore été utilisés sur les programmes, et augmenté du solde de financements non utilisés sur l'exercice précédent.

- Le titre « **Charges Affectées aux Programmes**¹ » comprend toutes les charges imputées aux programmes, réparties en deux sous-titres : d'une part le total des charges directement imputées aux programmes y compris les salaires, indemnités, charges et voyages des responsables de programmes basés sur le terrain, et d'autre part les charges de fonctionnement affectées aux programmes.

Une présentation du compte de résultat selon la présentation prévue par le code de commerce et le plan comptable général est donnée en annexe au paragraphe 2.2.5.

¹ Il est important de faire remarquer que le compte de "résultat" n'inclut pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des programmes. Ces dépenses, contrôlées par nos équipes directement sur le terrain, reflètent bien cependant une partie des activités de notre association. De ce fait, il en est tenu compte dans le calcul final des programmes de dépenses terrain et de frais de structure (voir note (B) du compte de "résultat").

1.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels informatiques comptabilisés à leur coût historique d'acquisition et amortis en linéaire sur 1 an.

1.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du siège de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

- Matériel de bureau : linéaire sur 3 à 7 ans.
- Agencements et installations : linéaire sur 10 ans.
- Matériel informatique : linéaire sur 3 ans.

L'association n'atteint pas les seuils pour appliquer les nouveaux règlements sur les actifs.

Les matériels achetés pour les programmes sont enregistrés dans la comptabilité des programmes. N'appartenant pas à Inter Aide car restant la propriété des programmes et des partenaires locaux, ils ne doivent pas être considérés comme des actifs de l'association et sont donc passés en charges par les envois de fonds.

1.5 - Immobilisations financières

Elles sont constituées du dépôt de garantie sur le loyer des locaux du siège ajusté pour représenter 3 mois de loyer.

1.6 - Créances et dettes sur programmes

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par bailleur de fonds.

Les dépenses effectuées par programmes sont imputées aux comptes 40, ventilés par secteur (Caraïbes, Moza-Wi, Afri-Mad, Asie-Tana et plate-forme au service des secteurs) et pays. Nous avons :

400E2	Haïti
400F1	Mozambique
400F5	Malawi
400G3	Sierra Léone
400G4	Madagascar Rural
400G6	Ethiopie
400G9	Capitalisation agro
400H4	Madagascar Urbain
400H7	Inde
400H8	Philippines
400ZX	Plate-forme

Ces comptes sont également divisés par type de dépense :

40X/20	Envois de fonds sur le terrain
40X/29	Envois VLS
40X/30	Autres transferts
40X/40	Salaires et charges responsables de programmes
40X/50	Voyages et assurances animateurs
40X/70	Missions courtes de suivi
40X/80	Frais de lancement et suivi



40X/90	Salaires et charges Europe
40X/91	Charges générales Europe
40X/95	Appui technique
40X/96	Frais de recrutement, mise en place.

Au bilan, figure le solde des fonds reçus des bailleurs de fonds diminués des dépenses effectuées par pays.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances de l'ensemble des programmes, résultant du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus (cf détail par pays §.2.1.3).

Les montants présentés en créances correspondent à un niveau de dépenses cumulées supérieur aux financements reçus (cf. § 2.2.2).

A l'inverse, les montants présentés en dettes correspondent à un niveau de dépenses cumulées inférieur aux financements reçus (cf. §2.2.3).

1.7 - Disponibilités

Les disponibilités figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure à la valeur d'inventaire qui est égale au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

1.8 - Fonds associatifs

Ce poste est constitué par :

- l'excédent ou le déficit de l'exercice,
- les différentes lignes de réserves, constituées par le cumul des excédents/déficits de chacun des exercices, sont mouvementées lors de l'affectation de l'excédent de gestion approuvée par l'Assemblée Générale.

1.9 - Fonds dédiés

Lorsque les financements institutionnels et dons privés reçus n'ont pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur subventions reçues » et au passif du bilan sous le compte « Fonds dédiés aux programmes ».

Les dons manuels, legs et donations, non préalablement affectés par les donateurs, reçus au cours de l'exercice peuvent être dédiés au financement des programmes au 31 décembre par le service financier sans être forcément affectés à une action précise.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de "résultat" au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Dans le cas où des ressources ne seraient pas dédiées par les bailleurs de fonds ou la direction de l'association, elles sont inscrites en « Ressources hors programmes ».

1.10 – Dettes fiscales & sociales et autres dettes

Il s'agit des charges dues au 31 décembre 2013 et des provisions constituées à la clôture de l'exercice relatives aux factures non reçues des fournisseurs et aux charges de personnel (congés payés, frais).



1.11 – Ressources affectées aux programmes

Les ressources d'exploitation affectées aux programmes sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement. L'éventuelle quote-part non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagements à réaliser sur ressources affectées". Inversement, lorsque les dépenses réalisées sont supérieures aux financements reçus, une créance est comptabilisée à la clôture de l'exercice en "Financements à recevoir sur dépenses engagées".

1.12 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont valorisées au prix du marché du pays concerné et ne font pas l'objet d'une inscription en comptabilité. Le détail de ces contributions figurent au point 3.4.

1.13 - Subventions

Les subventions reçues des financeurs publics ne sont pas comptabilisées lors de la notification d'attribution de la subvention, mais lors de la réception des fonds, en raison des incertitudes sur le terme des projets et les dépenses qui seront effectivement réalisées. Le montant des subventions attribuées mais non encaissées est mentionné au § 3.2 de l'annexe «engagements hors bilan».

2 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE "RESULTAT"

2.1 – Notes relatives au bilan

2.1.1 - Immobilisations brutes et amortissements

Immobilisations	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Incorporelles	850	1 794		2 644
Corporelles	36 640		1 134	35 506
Financières	8 901	6		8 907
Total	46 391	1 800	1 134	47 057

Amortissements	31/12/2012	Dotations	Reprises	31/12/2013
Incorporelles	850			850
Corporelles	36 640		1 134	35 506
Financières				
Total	37 490		1 134	36 356

Total net	8 901	1 800		10 701
------------------	--------------	--------------	--	---------------

2.1.2 - Echéances des créances et dettes hors programmes

Les créances et dettes hors programmes ont toutes une échéance inférieure à un an à la clôture de l'exercice.

2.1.3 - Créances sur programmes et fonds dédiés aux programmes

Ces postes sont détaillés dans le tableau de la page suivante.



2.1.3 - REPARTITION RESSOURCES & CHARGES PROGRAMMES 2013

	SUBVENTIONS	ENVOIS TERRAIN 20 & 30 (a)	SALAIRES RESP.PROG. 40	VOYAGES RESP.PROG. 50	MISSIONS SUIVIS 60 - 70	SALAIRES C. de S. 80	SALAIRES EUROPE 90 - 95	CHARGES Gales EUR. 91	TOTAL DEPENSES	VARIATION 2013	SOLDE 2012	SOLDE 2013	
												Créances sur les Programmes	Fonds dédiés aux Programmes
Madagascar Urbain	716 190,42	567 359,55	98 165,88	10 046,92	9 633,80	33 927,78	67 676,05	12 145,97	798 955,95	-82 765,53	-71 798,13	-154 563,66	
Inde	476 297,00	253 009,29	59 582,05	3 645,43	9 587,39	41 232,18	46 958,72	8 278,19	422 293,25	54 003,75	-76 488,73	-22 484,98	
Philippines	-1 926,06	-8 156,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-8 156,66	6 230,60	-6 230,60		
Madagascar Rural	1 095 434,07	753 549,78	114 002,75	8 408,91	36 286,73	60 182,02	116 263,41	8 403,98	1 097 099,58	-1 665,51	13 196,61	-232 658,39	244 189,49
Ethiopie	1 257 019,26	1 001 933,39	69 305,67	5 576,06	15 303,16	50 977,75	71 797,54	28 064,96	1 242 958,53	14 060,73	-316 281,52	-311 377,04	9 156,25
Sierra Léone	543 817,45	324 830,40	96 437,40	8 951,62	9 758,55	30 445,12	63 660,70	8 503,48	542 587,27	1 230,18	93 938,26	-34 376,60	129 545,03
Malawi	1 570 821,51	639 328,95	149 577,56	14 135,03	24 544,94	55 983,36	123 146,96	12 487,70	1 019 204,50	551 617,01	-303 368,13	-109 097,43	357 346,32
Mozambique	896 974,67	427 600,20	56 332,06	9 534,66	11 288,68	30 479,70	73 263,28	6 703,34	615 201,92	281 772,75	-184 891,11	-54 748,91	151 630,55
Haiti	608 475,95	433 910,50	189 594,99	15 735,00	31 666,72	66 919,08	115 169,43	8 369,67	861 365,39	-252 889,44	273 705,05	-299 060,06	319 875,67
Subv ^u dédiées aux Programmes	-1 096,39							-1 096,39			888 689,16	887 592,77	
Programmes INTER AIDE	7 162 007,88	4 393 365,40	832 998,36	76 033,63	148 069,97	370 146,99	677 936,09	92 959,29	6 591 509,73	570 498,15	310 470,86	-1 218 367,07	2 099 336,08
Pègms sociaux INDF gérés par ERIA ASIE TANA - Inter Aide	181 000,00	181 000,00							181 000,00	0,00	0,00		
TOTAUX	7 343 007,88	4 574 365,40	832 998,36	76 033,63	148 069,97	370 146,99	677 936,09	92 959,29	6 772 509,73	570 498,15	310 470,86	-1 218 367,07	2 099 336,08
Renvois cte de "résultat"	(1)	(4)	(5)	(4)	(4)	(7)	(7)	(6)	(8)		(3)	(2)	(2)
Renvois annexe												2.2.2	2.2.3

(a) Cf détail par nature au point 2.2.4



Annexe aux comptes clos le 31 décembre 2013

2.1.4 - Valeurs mobilières de placement

Les plus-values latentes sur les SICAV de trésorerie s'élèvent à € 193.62 au 31 décembre 2013 contre € 27.87 au 31 décembre 2012. Par ailleurs, la provision pour dépréciation de titres constatée au 31 décembre 2012 a fait l'objet d'une reprise en 2013.

2.1.5 - Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance figurant à l'actif du bilan sont liées à la gestion courante de l'association et correspondent à :

Nature des charges	2013	2012
Abonnements	13.00	30.67
Maintenance	538.67	523.85
Loyer photocopieuse	192.35	197.93
Billets d'avion	386.30	1 300.68
Adhésions & autres		950.00
Prestation de services sur tickets restaurant		81.71
Mise à disposition de personnel	4 444.87	2 690.00
Total	5 575.19	5 774.84

2.1.6 - Fonds associatifs et affectation de l'excédent de gestion de l'exercice précédent

En Euros	31/12/12	Augmentations	Diminutions	31/12/13
Autres réserves	446 341.76	7 425.36	-	453 767.12
Fonds pour lancement de nouveaux programmes	433 573.43		30 000.00	403 573.43
Fonds pour renouvellement des immobilisations	28 858.60	-	-	28 858.60
Excédent de l'exercice	7 425.36	11 680.09	7 425.36	11 680.09
Total Fonds associatifs	916 199.15	19 105.45	37 425.36	897 879.24

L'Assemblée Générale du 6 avril 2013 a décidé d'affecter l'excédent de gestion de l'exercice 2012, soit 7 425.36 Euros, au compte de réserves. D'autre part, un apport avec droit de reprise de 30 000 euros a été consenti à l'association ATIA aux fins de compléter ses fonds propres dédiés au lancement de nouveaux programmes.

2.1.7 - Charges à payer

Les charges ayant fait l'objet d'une provision au 31/12/13 se décomposent comme suit :

	2013	2012
Congés payés	79 645.63	78 019.28
Honoraires	9 114.00	16 507.94
Autres	19 416.42	11 329.78
Total	108 176.05	105 857.00

2.2 – Notes relatives au compte de "résultat"

2.2.1 – Financements et produits financiers affectés aux programmes reçus en France sur l'exercice

Les financements et produits financiers, reçus sur l'exercice et affectés aux programmes, s'élèvent respectivement à 6 971 007.88 € et 372 000.00 € et sont détaillés, par pays, dans le tableau relatif aux programmes – cf 2.1.3. Ils se répartissent ainsi ²:

- Dons privés :	3 687 945.04 euros soit	47.75%
- Union Européenne :	1 167 643.09 euros soit	16.75%
- Agence Française de Développement	2 083 280.97 euros soit	28.72%
- Autres financeurs publics	404 138.78 euros soit	6.78%

2.2.2 – Financements à recevoir sur dépenses effectuées

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 1 218 367.07 € et correspondent à la contrepartie des « Créances programmes » figurant au bilan.

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet de demandes et/ou d'accord de financement auprès des bailleurs de fonds dont les versements étaient à recevoir à la date de la clôture et dont certains ont été reçus depuis.

Compte tenu des sommes à recevoir, le directoire de l'association estime que le risque de non recouvrement de ces créances ne nécessite pas la constatation d'une provision pour risque.

2.2.3 – Engagements à réaliser sur financements reçus

Ils correspondent au solde des financements reçus, non encore engagés sur des actions du pays d'intervention, à la date de clôture des comptes et s'élèvent à 2 099 336.08 €. Ce montant est mentionné dans le poste « Fonds dédiés » inscrit au passif du bilan.

2.2.4 – Détail du poste dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus

La ligne « Dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus » se décompose de la façon suivante :

Envois de fonds		3 672 872.05
Achats et services faits en France pour le terrain		<u>901 493.35</u>
	Sous-Total	€ 4 574 365.40
Voyages et assurances responsables de programmes	€	76 033.63
Missions de suivi	€	<u>148 069.97</u>
	TOTAL	€ 4 798 469.00

Le détail de ces montants par pays est indiqué dans le tableau relatif aux programmes figurant au point 2.1.3.

² En tenant compte des 1 464 997 € d'apports locaux (recettes et subventions locales et contributions volontaires en nature), les pourcentages se répartissent ainsi : 55.78 % de dons privés, 13.26 % de financements de l'Union Européenne, 23.65 % de l'Agence Française de Développement et 7.31 % d'autres financeurs publics.

2.2.5 - COMPTE de "RESULTAT" : Présentation standard

	Imputé aux programmes	Hors programmes	TOTAL 2013	TOTAL 2012
PRODUITS d'EXPLOITATION				
Subventions publiques	3 655 062,84		3 655 062,84	3 972 687,34
Cotisations		230,00	230,00	240,00
Autres produits	3 188 873,01		3 188 873,01	3 564 569,84
+ Report de Ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 655 909,96		1 655 909,96	1 371 192,83
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-2 099 336,08		-2 099 336,08	-1 655 909,96
Total I	6 400 509,73	230,00	6 400 739,73	7 252 780,05
CHARGES d'EXPLOITATION				
Achats	12 139,09		12 139,09	10 714,08
Autres charges externes	4 879 278,44		4 879 278,44	5 634 315,12
Impôts, taxes et versements assimilés	75 021,11		75 021,11	68 833,29
Salaires et traitements	1 371 502,84		1 371 502,84	1 400 612,71
Charges sociales	434 557,49		434 557,49	398 005,90
Dotations aux amortissements et provisions	0,00		0,00	4,62
Total II	6 772 498,97	0,00	6 772 498,97	7 512 485,72
Résultat d'Exploitation (I - II)	-371 989,24	230,00	-371 759,24	-259 705,67
PRODUITS FINANCIERS				
Produit net sur cessions de valeur mobilières de placement		3 204,27	3 204,27	3 655,98
Autres produits financiers	372 000,00	13 953,85	385 953,85	274 342,55
Reprise sur provisions		518,97	518,97	1 922,80
Total III	372 000,00	17 677,09	389 677,09	279 921,33
CHARGES FINANCIERES				
Autres charges financières	10,76		10,76	54,33
Dotation aux provisions pour dépréciation des VMP			0,00	518,97
Total IV	10,76	0,00	10,76	573,30
Résultat financier (III - IV)	371 989,24	17 677,09	389 666,33	279 348,03
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Abandon de créance à Asie Tana - Inter Aide			0,00	10 000,00
Total V	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Résultat exceptionnel V	0,00	0,00	0,00	-10 000,00
Impôt sur les sociétés		6 227,00	6 227,00	2 217,00
EXCEDENT (ou insuffisance)		11 680,09	11 680,09	7 425,36



3 – AUTRES INFORMATIONS

3.1 – Effectifs au 31/12/2013

Effectifs (sans pondération pour temps partiels)

Cadres	43
Employés	0

L'association emploie également 17 volontaires.

3.2 - Engagements hors bilan

Engagements donnés

Il n'existe pas d'engagements donnés à la date de clôture.

Les engagements de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet d'une estimation à la clôture compte tenu de l'âge moyen du personnel et de son taux de rotation.

Engagements reçus

Au 31 décembre, le montant total des subventions restant à recevoir au cours des 3 à 4 prochaines années sur les contrats signés avec les bailleurs publics et privés, s'élève à 7 255 832 euros. Compte tenu des incertitudes importantes sur le terme des projets et les dépenses réelles qui seront effectivement réalisées, ce montant n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation.

Les engagements reçus de donation d'usufruit ne sont pas comptabilisés compte tenu de l'écart potentiel entre l'évaluation initiale et les montants réellement perçus. En conséquence, les versements d'usufruit sont inscrits en produits lors de leur réception en banque.

3.3 – Dépenses réalisées sur recettes et financements locaux³

Les dépenses sur recettes et financements locaux enregistrées au cours de l'exercice dans les comptabilités terrain des programmes concernés s'élèvent à 242 586 euros et se décomposent comme suit :

Pays	Financements locaux	Recettes locales	Dépenses	
			s/financements locaux	s/recettes locales
Haïti	85 676	3 264	85 676	3 264
Madagascar Rural	22 262	20 130	22 262	20 130
Madagascar Urbain	2 869	11 828	2 869	11 828
Ethiopie	22 818	486	22 818	486
Malawi		24 871		24 871
Mozambique		4 646		4 646
Sierra Léone	35 702	8 034	35 702	8 034
TOTAL	169 327	73 259	169 327	73 259
	242 586		242 586	

³ Il n'est pas tenu compte ici des apports locaux enregistrés dans les comptabilités des partenaires (628 681 €).

3.4 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées au prix du marché local, sont constituées comme suit :

- économie sur billets d'avion achetés en France :	€	36 057
- consultant en organisation et en ressources humaines en France	€	4 000
- dons par des organismes locaux (matériels et fournitures) et contribution des bénéficiaires :	€	553 673

3.5 – Droit individuel à la Formation

Le nombre total d'heures acquit par le personnel au titre du droit individuel à la formation s'élève à 2 834 heures.

3.6 – Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Le montant n'est pas communiqué car cela aboutirait à individualiser la rémunération.

3.7 – Fiscalité

Inter Aide est une association humanitaire (organisme d'intérêt général). Inter Aide organise et contrôle à partir de la France les programmes qu'elle a initiés. Elle a une activité non lucrative au bénéfice des personnes en situation de grande précarité. A ce titre l'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

3.8 – Autres informations

Les autres points prévus par le Code de Commerce et le Plan Comptable Général sont non applicables ou non significatifs.